

CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.890
24 janvier 2002

FRANÇAIS

COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA HUIT CENT QUATRE-VINGT-DIXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le jeudi 24 janvier 2002, à 10 h 15

Président: M. Mohamed Tawfik (Égypte)

Le PRÉSIDENT (traduit de l'arabe): Je déclare ouverte la 890^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Je voudrais tout d'abord vous remercier tous de votre coopération qui nous a permis de parvenir à un accord sur notre ordre du jour dès la première séance de cette année. J'aimerais que la Conférence continue sur sa lancée pour établir le programme de ses travaux de fond. À cette fin, j'entends tirer le meilleur parti du temps disponible pour que la Conférence travaille au maximum, conformément à son règlement intérieur.

Je vais maintenant suspendre la séance plénière et nous tiendrons des consultations informelles à participation non limitée pour examiner les diverses idées qui pourraient être formulées sur un programme de travail. Nous reprendrons ensuite la séance plénière pour entendre les délégations qui souhaiteraient faire une déclaration. Une délégation souhaite-t-elle prendre la parole à ce stade? Puisque tel n'est pas le cas, je vais maintenant suspendre la séance plénière. Nous nous réunirons dans 10 minutes pour une séance informelle ouverte uniquement aux États membres et aux États observateurs, après quoi nous reprendrons la 890^e séance plénière.

La séance est suspendue à 10 h 20; elle est reprise à 12 h 10.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'arabe): La 890^e séance plénière de la Conférence du désarmement est maintenant reprise.

Je souhaite chaleureusement la bienvenue à M. John Bolton, Sous-Secrétaire d'État des États-Unis à la maîtrise des armements et à la sécurité internationale et je lui donne la parole.

M. BOLTON (États-Unis d'Amérique) (traduit de l'anglais): C'est un honneur pour moi de prendre la parole devant la Conférence du désarmement au début de sa session de 2002. Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à ce poste. Ma délégation vous apportera un appui sans réserve dans l'exercice de vos fonctions. Je tiens aussi à rendre hommage au très distingué Secrétaire général de la Conférence du désarmement qui a été mon homologue pour les questions relatives aux Nations Unies alors que je servais le premier Gouvernement Bush.

C'est pour moi un grand honneur de pouvoir aujourd'hui vous présenter le nouvel Ambassadeur des États-Unis, Eric Javits, qui a déjà fait une longue carrière de spécialiste des «négociations difficiles». Il a manifestement le bagage qui convient pour travailler à la Conférence du désarmement et bénéficiera de l'appui total du Gouvernement Bush pour tenter d'y faire progresser la cause de la paix et de la sécurité internationales.

Permettez-moi de définir dans leurs grands traits, devant cet organe qui est la plus ancienne instance mondiale de négociation sur la maîtrise des armements, les éléments fondamentaux de la politique de sécurité du Gouvernement Bush. Le moment est particulièrement opportun. Les attaques terroristes du 11 septembre n'ont fait apparaître que trop clairement les graves menaces que font peser sur les nations civilisées les terroristes qui lancent des attaques sans prévenir, les États qui les financent et les États voyous qui cherchent à se doter d'armes de destruction massive. Nous devons défendre nos patries, nos forces, nos amis et nos alliés contre

ces menaces. Nous devons en outre insister pour que les États qui violent les engagements qu'ils ont pris en matière de non-prolifération soient tenus pour responsables.

La lutte contre le terrorisme restera l'une des priorités absolues à l'échelle internationale. Comme le Président Bush l'a indiqué: «Nos vies, notre mode de vie et la réalisation de tout espoir que nous formulons pour le monde dépendent seulement de la volonté que nous aurons de vaincre les auteurs de massacres et de ne jamais les laisser acquérir ou utiliser des armes de destruction massive». Les États-Unis et leurs partenaires dans cette lutte feront face à la menace par tous les moyens disponibles.

Nous agissons avant tout pour mettre fin à l'appui étatique à la terreur. Les États-Unis sont convaincus qu'à de très rares exceptions près les groupes terroristes n'ont pas acquis et ne peuvent acquérir des armes de destruction massive sans l'appui d'États-nations. Cet appui peut prendre par exemple la forme d'une assistance technique ou d'une aide financière. Certains États se sont peut-être contentés de feindre d'ignorer l'existence de camps de terroristes sur leur territoire. Le fait que des gouvernements qui appuient des groupes terroristes exécutent aussi des programmes chimiques, biologiques, nucléaires et missiliers est alarmant et ne peut être ignoré.

Les nations qui appuient le terrorisme jouent un jeu dangereux. Comme le Président Bush l'a dit lors d'une session conjointe du Sénat et de la Chambre des représentants tenue à l'automne dernier: «Nous poursuivrons les nations qui appuient les terroristes ou leur procurent un abri sûr. Chaque nation, dans chaque région, doit maintenant choisir son camp. Soit elle est avec nous, soit elle est avec les terroristes. Dorénavant, toute nation qui continuera à accueillir ou appuyer des terroristes sera considérée comme hostile par les États-Unis».

Si les attaques terroristes du 11 septembre n'avaient appris qu'une chose aux États-Unis, ce serait qu'il ne faut pas sous-estimer les intentions et les capacités des États voyous et des groupes terroristes. Nous ne relâcherons pas notre vigilance face à une quelconque menace d'attaque contre les États-Unis, tout spécialement d'une attaque qui serait lancée avec des armes de destruction massive, qu'elles soient chimiques, biologiques ou nucléaires, ou avec des missiles.

En ce qui concerne les armes chimiques, les États-Unis sont préoccupés par le fait que l'on continue à transférer des technologies dangereuses vers des pays qui mènent des programmes illégaux. Les États-Unis soutiennent fermement la Convention sur les armes chimiques qui offre plusieurs outils efficaces pour contrer les programmes de guerre chimique. Les États-Unis ont appliqué efficacement la disposition touchant les consultations énoncée dans l'article IX de la Convention pour régler les questions qu'ils se posaient et faire face à leurs préoccupations quant au respect de cet instrument. À ce jour, ils ont effectué plusieurs visites à l'invitation d'autres États parties dans le cadre d'un effort de coopération visant à régler ces questions et à dissiper ces préoccupations. Dans de nombreux cas, ces visites se sont avérées très fructueuses.

Les États-Unis continueront à utiliser ces mécanismes de consultation pour renforcer la vérification et promouvoir le plein respect des dispositions de la Convention. Même si les consultations bilatérales ne constituent pas un préalable au lancement d'inspections par mise en demeure, les États-Unis estiment que de telles inspections peuvent dans certains cas constituer le meilleur moyen de dissiper des préoccupations quant au respect de la Convention.

Contrairement à certains États parties qui ont prétendu que les inspections par mise en demeure constitueraient un abus de pouvoir politique, les États-Unis considèrent ces inspections comme un élément central du régime de vérification de la Convention qui profite à tous les États parties, à la fois pour dissuader ceux qui pourraient être tentés de violer les dispositions de cet instrument et pour établir les faits en cas de préoccupations quant au respect de celles-ci. Souples et indispensables, elles peuvent être très efficaces, si on les considère de manière réaliste et si on les utilise judicieusement, pour atteindre les objectifs de la Convention. Je mets en garde les nations qui violent la Convention: n'adoptez pas une attitude de suffisance en pensant que votre programme de guerre chimique ne sera jamais découvert et dévoilé à la communauté internationale.

Pour ce qui est des armes biologiques, les États-Unis ont fait très clairement connaître leur position à la cinquième Conférence d'examen de la Convention sur les armes biologiques à la fin de l'année dernière: nous n'accepterons aucune violation de cet instrument. Nous sommes totalement opposés à des arrangements diplomatiques qui visent prétendument à renforcer la Convention mais qui accroissent en fait la menace de guerre biologique parce qu'ils ne permettent pas de faire face au grave problème de non-respect de cet instrument. C'est pourquoi les États-Unis ont rejeté le projet de protocole à la Convention sur les armes biologiques et le maintien du Groupe spécial et de son mandat et ont proposé une autre solution pour aller de l'avant.

Les États-Unis ont été instamment invités à accepter la proposition de protocole à la Convention sur les armes biologiques parce que, leur a-t-il été dit, «malgré ses lacunes, ce protocole était mieux que rien». Après une évaluation détaillée, le Gouvernement des États-Unis a jugé que le protocole allait en réalité à l'encontre des buts recherchés. De nouvelles approches et de nouveaux modes de pensée sont nécessaires pour empêcher la prolifération des armes biologiques.

Pour ce faire, les États-Unis ont présenté un certain nombre de nouvelles propositions, tendant notamment à renforcer les contrôles nationaux des exportations, à appliquer complètement la Convention en érigeant en infractions à l'échelle nationale les comportements contraires à cet instrument, à intensifier les activités visant la non-prolifération, à renforcer la planification préalable et les contrôles à l'échelle nationale, à accroître les capacités de protection contre les armes biologiques et de lutte contre le bioterrorisme et à prendre des mesures novatrices contre les poussées de maladies. Il est possible de commencer dès maintenant à appliquer nombre de ces mesures, à défaut de toutes. Nous avons hâte d'examiner toutes ces mesures avec chacun d'entre vous et de les perfectionner et nous espérons que vous vous joindrez à nous pour les approuver et commencer à les appliquer alors que se prépare la nouvelle Conférence d'examen de la Convention sur les armes biologiques qui doit avoir lieu en novembre prochain.

Les États-Unis ont récemment achevé une étude de leur position concernant les armes nucléaires, dont les conclusions fondamentales ont été récemment rendues publiques. Cette étude est fondée sur le constat que les États-Unis et la Russie ne sont plus des adversaires et que des concepts liés à la guerre froide tels que la destruction mutuelle assurée ne conviennent plus pour caractériser nos relations sur le plan stratégique. Le Président Bush a donc annoncé qu'au cours des 10 prochaines années les États-Unis réduiraient leurs forces nucléaires stratégiques

pour les ramener à un nombre situé entre 1 700 et 2 200 ogives opérationnellement déployées. Le Président Poutine a pris une décision courageuse et historique similaire pour les forces nucléaires stratégiques russes.

Compte tenu des nouvelles relations établies entre Moscou et Washington, une guerre nucléaire entre les États-Unis et la Fédération de Russie est heureusement devenue très improbable. Le risque d'une utilisation d'armes nucléaires ou radiologiques par des États voyous ou des groupes terroristes est par contre plus réel. Nous notons actuellement en Asie du Sud des tensions extrêmement dangereuses entre l'Inde et le Pakistan, pays qui possèdent l'un et l'autre des dispositifs explosifs nucléaires.

La prolifération de matières et de technologie nucléaires menace gravement la sécurité internationale. Il faut renforcer le système d'inspection de l'Agence internationale de l'énergie atomique et nous invitons instamment les autres pays à adopter les garanties renforcées de l'AIEA conçues pour détecter les activités nucléaires clandestines. Les États-Unis continuent de souligner l'importance d'une adhésion universelle au TNP et aux garanties généralisées ainsi que du respect complet et de la mise en œuvre de ceux-ci. Des pays tels que la Corée du Nord et l'Iraq doivent arrêter de violer le TNP et permettre à l'AIEA de faire son travail. Par ailleurs, je mets en garde ceux qui croient pouvoir chercher à se doter d'armes nucléaires sans que cela se sache. Les États-Unis et leurs alliés prouveront qu'ils se trompent.

Je tiens à rappeler la politique des États-Unis concernant la prolifération des armes nucléaires. Ils considèrent la prolifération des techniques relatives aux armes nucléaires comme une menace directe contre la sécurité internationale et y feront face comme il convient. Ceci vaut aussi pour les nations qui transfèrent des technologies relatives aux armes chimiques et biologiques meurtrières et des systèmes de missiles.

On sait que presque tous les États qui appuient activement le terrorisme s'efforcent d'acquérir des armes de destruction massive et des missiles à portée de plus en plus grande qui puissent leur servir de vecteurs. Ils espèrent faire du chantage pour amener le monde civilisé à renoncer à lutter contre le terrorisme. Ils veulent que les États-Unis et d'autres États renoncent aux engagements qu'ils ont pris vis-à-vis de leurs amis et alliés et en matière de sécurité dans l'ensemble du monde. Les événements du 11 septembre ont renforcé notre détermination à mettre en place un bouclier limité pour défendre notre nation, nos amis, nos forces et nos intérêts contre des attaques que des États voyous et des organisations terroristes qui veulent détruire la société civilisée pourraient lancer avec des missiles.

Il est indéniable que les États-Unis sont tout simplement sans défense contre une attaque qui serait lancée avec des missiles contre leur territoire. Nous avons des moyens de défense contre les missiles à courte portée, mais nous n'en avons aucun contre un missile unique qui serait lancé contre nos villes. Nous devons combler cette lacune. Par suite, nous avons annoncé le mois dernier notre décision de nous retirer du Traité sur les systèmes antimissiles balistiques. C'était là une décision importante pour le Gouvernement Bush et elle a été prise en étroite consultation avec Moscou. Nos amis russes n'ont pas approuvé notre décision, mais le monde est conscient de la relation étroite et de plus en plus forte entre nos deux nations. Nos nouvelles relations sur le plan stratégique couvrent un champ beaucoup plus large que le Traité ABM, ainsi que l'atteste l'annonce faite à la fois par les États-Unis et par la Russie du fait que nous réduirons

nos arsenaux d'armes nucléaires offensives à des niveaux qui n'ont jamais été aussi bas depuis des décennies.

Nous sommes aussi préoccupés par la dissémination des techniques missilières qui ne menace peut-être pas actuellement les États-Unis, mais menace gravement nos amis et alliés ainsi que nos forces déployées. De trop nombreuses nations font preuve de négligence en ne maîtrisant pas leur participation à la prolifération de ces techniques. Nous savons que de nombreuses activités touchant cette prolifération sont menées par des entreprises d'au moins une douzaine de nations. La majeure partie de ces activités sont graves et pourraient entraîner des sanctions de la part des États-Unis, comme cela s'est produit plusieurs fois au cours de l'année dernière. Les États-Unis appellent tous les pays à contrôler les transferts de techniques missilières et à veiller à ce que les entreprises privées ne se livrent pas sur leur territoire à des opérations illégales dans ce domaine.

Le Président Bush a clairement dit qu'il était impératif de restructurer nos moyens de dissuasion et de défense afin d'élaborer une stratégie de grande ampleur visant à renforcer notre sécurité. Cette stratégie doit comprendre le renforcement des mesures visant à prévenir la prolifération, le recours à des moyens plus vigoureux pour contrer la prolifération et un nouveau concept de dissuasion fondé davantage sur la défense antimissile et moins sur les forces nucléaires offensives.

Dans ce contexte, la sécurité et le bien-être des États-Unis et de leurs alliés dépendent de la capacité à agir dans l'espace. L'Amérique souhaite que l'espace soit exploré et utilisé par toutes les nations à des fins pacifiques pour le bien de l'humanité, ce qui n'empêche pas d'y mener des activités de défense et de recueil de renseignements pour réaliser nos objectifs nationaux de sécurité. Nous restons très attachés au Traité sur l'espace extra-atmosphérique et considérons que le régime international couvrant actuellement l'utilisation de l'espace répond à tous nos objectifs. De nouveaux accords ne nous semblent pas nécessaires.

Ceci m'amène à aborder brièvement la question de l'avenir de la Conférence du désarmement. Si celle-ci reste bloquée dans des exercices futiles, elle continuera de perdre sa crédibilité et le monde lui accordera de moins en moins d'attention. Pour être productive et contribuer à la sécurité internationale, la Conférence doit modifier son mode de fonctionnement. Elle doit concentrer son attention sur les nouvelles menaces, par exemple les efforts faits par les groupes terroristes pour acquérir des armes de destruction massive. Elle doit aborder de front le grave problème des violations des régimes et traités concernant la non-prolifération des armes de destruction massive. Enfin, si elle veut jouer un rôle utile, la Conférence du désarmement doit mettre de côté les divergences insurmontables et travailler sur les questions qui se prêtent actuellement à des négociations, notamment un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles. Je ne connais personne de plus qualifié pour aider à trouver ici une nouvelle approche que Eric Javits qui a déjà commencé à travailler avec les délégations pour rechercher des moyens de faire progresser cette instance en 2002.

J'ai une faveur à demander personnellement aux distingués représentants ici présents. Il est aujourd'hui de bon ton de dire que mon pays est «unilatéraliste» et qu'il est contre tous les accords de maîtrise des armements. Pourtant, notre attachement aux régimes multilatéraux visant à promouvoir la non-prolifération et la sécurité internationale n'a jamais été aussi fort que

maintenant, dans le contexte de nombreux traités de maîtrise des armements et de nombreux arrangements touchant la non-prolifération, notamment le TNP, le Traité FCE, la Convention sur les armes chimiques, la Convention sur les armes biologiques, le Traité sur l'interdiction partielle des essais nucléaires, le Traité sur les explosions nucléaires pacifiques, le Traité sur la limitation des essais souterrains, de même que notre attachement aux régimes de non-prolifération (Comité Zangger, Groupe national d'approvisionnement, Régime de contrôle de la technologie des missiles, Arrangement de Wassenaar, Groupe australien, etc.). En fait, tenter de définir notre politique comme étant «unilatéraliste» ou «multilatéraliste» est un exercice futile. Notre politique est tout simplement proaméricaine, ainsi qu'on peut s'y attendre.

La politique du Gouvernement Bush en matière de maîtrise des armements est essentiellement axée sur la volonté de faire appliquer les traités existants et d'élaborer des traités et des arrangements permettant de répondre aux menaces d'aujourd'hui à la paix et à la stabilité et pas à celles d'hier. Il est essentiel pour ce Gouvernement de respecter les accords relatifs à la maîtrise des armements auxquels nous sommes parties et d'insister pour que les autres nations fassent de même. Il est maintenant temps que la Conférence du désarmement tire parti des résultats qu'elle a obtenus pour élaborer des mesures supplémentaires permettant de limiter la dissémination des armes de destruction massive. C'est la mission qui incombe ici à l'Ambassadeur Javits et il bénéficiera à cet égard de mon appui sans réserve et de l'appui de mon gouvernement.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'arabe): Je vous remercie de votre déclaration et de vos mots aimables adressés à la présidence. Je donne maintenant la parole au représentant de l'Iraq. Vous avez la parole Monsieur l'Ambassadeur.

M. AL-NIMA (Iraq) (traduit de l'arabe): Au nom de Dieu, le Miséricordieux, le Compatissant. Je voudrais tout d'abord, Monsieur le Président, vous féliciter de votre accession à la présidence de cette importante Conférence.

J'estime nécessaire de préciser la position de mon pays concernant l'allégation faite par le représentant des États-Unis. Il est clair que les États-Unis ont vis-à-vis de l'Iraq une position hostile. L'allégation du représentant des États-Unis d'Amérique n'est pas fondée sur des éléments objectifs. Nous demandons donc aux membres de la Conférence de ne pas la prendre pour argent comptant.

Le représentant des États-Unis dit que l'Iraq a violé le Traité sur la non-prolifération et a empêché l'Agence internationale de l'énergie atomique de faire son travail correctement. Cela est faux et sans rapport avec les faits. Les rapports que l'Agence internationale de l'énergie atomique a soumis depuis 1992 au Conseil de sécurité ont montré qu'il n'y avait en Iraq aucune matière nucléaire pouvant susciter des doutes. Les États-Unis d'Amérique ont empêché le Conseil de sécurité d'adopter le plus récent rapport de l'Agence, qui a été soumis au Conseil en juillet 1998 et qui indiquait clairement que l'Iraq s'était acquitté de ses obligations découlant de la résolution 687 (1991).

L'Iraq réaffirme son attachement au TNP. Des membres de l'Agence se sont rendus en Iraq pour vérifier qu'il n'y restait plus aucune matière nucléaire. Conformément aux

engagements internationaux qu'il a contractés au titre du TNP, l'Iraq réaffirme sa volonté de participer à ce type de coopération et son attachement à ces instruments internationaux.

Les mots employés par le représentant des États-Unis montrent le système de deux poids, deux mesures qui est constamment en jeu. Il a diabolisé deux pays en les accusant de violer le TNP, mais il n'en a pas mentionné d'autres qui ont violé cet instrument, parce que ce sont des amis des États-Unis d'Amérique. Je pense en particulier à l'entité sioniste qui dispose d'énormes quantités d'armes nucléaires et menace ainsi gravement la paix et la sécurité au Moyen-Orient. Pourtant, le représentant des États-Unis ne l'a pas mentionnée une seule fois. Il n'a même pas demandé que ses installations nucléaires puissent être visitées par des inspecteurs internationaux. Je tiens à lui rappeler les dispositions du paragraphe 14 de la résolution 687 (1991) du Conseil de sécurité appelant à l'établissement au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes nucléaires. Qu'a fait son pays pour appliquer ces dispositions afin de préserver la paix et la sécurité internationales?

Pour conclure, j'aimerais appeler l'attention sur les politiques irresponsables menées par les États-Unis d'Amérique sur la question du désarmement, en particulier le fait qu'ils se sont récemment retirés du Traité ABM, qu'ils avaient conclu avec l'Union soviétique en 1972, après six ans de dures négociations. Les États-Unis d'Amérique ont catégoriquement rejeté le Protocole à la Convention sur les armes biologiques. Leurs politiques ont eu un effet négatif sur les activités de la Conférence et leur parti pris a sapé l'ensemble des travaux de cette instance.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'arabe): Je vous remercie de cette déclaration et des mots aimables que vous avez adressés à la présidence. Je donne maintenant la parole au distingué représentant de la République populaire démocratique de Corée.

M. RI (République populaire démocratique de Corée) (traduit de l'anglais): Comme c'est la première fois que je prends la parole sous votre présidence, je tiens à vous féliciter de votre accession à ce poste. La délégation fera bien évidemment une déclaration formelle concernant les questions soulevées par la délégation des États-Unis, mais je voudrais maintenant répondre brièvement sur certains points seulement.

Ma délégation rejette catégoriquement les allégations faites par M. Bolton, représentant des États-Unis, au sujet de mon pays. La République populaire démocratique de Corée s'acquitte de ses obligations énoncées dans l'accord qu'elle a signé avec les États-Unis en 1994. Elle a suspendu les activités de ses centrales et installations nucléaires énumérées dans l'accord qui sont placées sous la surveillance de l'AIEA. Par ailleurs, une délégation de l'AIEA a été récemment invitée dans notre pays pour visiter certains laboratoires nucléaires supplémentaires. Telle est la souplesse dont nous faisons preuve en ce qui concerne l'accord. Du fait de la fermeture de nos centrales nucléaires, nous subissons de fortes pertes. Nous manquons d'électricité, ce qui a de lourdes conséquences sur notre économie et notre industrie.

Alors que nous nous sommes jusqu'ici scrupuleusement acquittés de nos obligations, les États-Unis n'ont quant à eux pas fait preuve du même esprit. En vertu de l'accord, les États-Unis doivent construire deux réacteurs dans mon pays d'ici 2003. Ils disent maintenant qu'ils ne seront finis qu'en 2007 au plus tôt et le pétrole brut qu'ils sont censés nous fournir au titre de l'accord arrive parfois avec deux à six mois de retard; il y a aussi dans certains cas

(M. RI, République populaire démocratique de Corée)

des frictions entre le Congrès et le Gouvernement. Par suite, nous ne recevons pas le pétrole brut dans les délais voulus. Il en résulte de nombreuses difficultés pour notre économie.

Malgré tout, les États-Unis continuent de formuler des allégations et critiquent notre pays, entre autres, pour non-exécution de ses obligations. Tout ceci est totalement inacceptable. Notre pays est petit, divisé et faible alors que les États-Unis, qui sont une superpuissance et peuvent faire tout ce qu'ils veulent, affirment que notre pays les menace. Les États-Unis ne peuvent tromper quiconque à cet égard. Notre Gouvernement déclare sans ambiguïté que nous n'avons pas l'intention d'attaquer ou de menacer un quelconque pays dans le monde, qu'il s'agisse des États-Unis ou de quelque autre pays, à moins que nous ne soyons attaqués. Nous n'accepterons aucun type de menace ou d'invasion. Nous nous battons jusqu'au dernier. Telle est la position de notre gouvernement. Je tiens à dire que les États-Unis n'ont pas à formuler de telles allégations dans le cadre de réunions internationales, allégations que personne ne pourrait accepter.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'arabe): Je vous remercie de votre déclaration et des mots aimables que vous avez adressés à la présidence. Une délégation souhaite-t-elle prendre la parole à ce stade? Il semble que non. Nos travaux sont donc terminés pour aujourd'hui. La prochaine séance plénière se tiendra le jeudi 31 janvier 2002.

La séance est levée à 12 h 40.
